

La Maison-Dieu, 229, 2002/1, 117-130

Ignace NDONGALA MADUKU

EUCHARISTIE, ASSEMBLÉE, DIMANCHE. L'EXPÉRIENCE DE L'ÉGLISE DE KINSHASA

LA PAROISSE connaît aujourd'hui une mutation qui n'est pas spécifique à l'Europe. La réarticulation de la présence de l'Église sur le territoire entraîne, dans bon nombre de diocèses, la restructuration des paroisses à travers l'unité pastorale. Il en découle une nouvelle articulation des termes qui nous occupent durant cette session (eucharistie, assemblée, dimanche). L'expérience de l'Église du Congo, dont il me faut vous entretenir, est diverse. Cette diversité impose une limitation à mon exposé. Celui-ci portera essentiellement sur l'expérience du diocèse de Kinshasa. Malgré cette limitation, cette expérience qui m'est familière illustre la corrélation actuelle entre eucharistie, assemblée et dimanche. Elle se comprend à partir d'un concept structurant : la pastorale d'ensemble. Cette dernière est articulée autour du territoire

Ignace NDONGALA MADUKU, prêtre du diocèse de Kinshasa, est docteur en théologie (Institut catholique de Paris-Paris-IV Sorbonne). Sa thèse a été publiée sous le titre Pour des Églises régionales en Afrique, Paris, Karthala, 1999. Il dirige le Centre pastoral Lindonge à Kinshasa.

(au sens géographique et anthropologique) avec comme structures de base les petites communautés à taille humaine.

Puisque le redéploiement pastoral caractéristique du diocèse de Kinshasa s'adosse sur le renouveau de la paroisse, j'évoquerai modestement les remodelages pastoraux conséquents à la configuration actuelle des paroisses de Kinshasa. Ce qui me permettra de retenir en creux l'articulation de nos trois termes, car les mutations observées à Kinshasa influent sur la manière dont les communautés kinoises, convoquées par Dieu, se tiennent devant lui pour le célébrer et sanctifier le dimanche.

Mon exposé comprend trois points :

- la restructuration des paroisses du diocèse de Kinshasa,
- la réappropriation de l'eucharistie par les *masanga*,
- le dimanche, jour du Seigneur, une journée des *masanga*.

La restructuration des paroisses du diocèse de Kinshasa

Avec plus de cent soixante paroisses et succursales pour une population qui avoisine les sept millions d'habitants, le diocèse de Kinshasa est le seul diocèse du pays à être presque entièrement situé dans la ville. À ce titre, il est confronté à une croissance urbaine forte, au phénomène de mobilité et aux multiples appartenances des citoyens. Le phénomène urbain n'est cependant pas spécifique à la capitale. Il touche aussi d'autres provinces du pays. Aussi, dès avant Vatican II, ce phénomène fut une préoccupation constante des évêques congolais. La question de l'articulation entre la pastorale urbaine et celle du monde rural fut dès lors à l'ordre du jour. En 1961, en effet, l'épiscopat congolais avait amorcé une réflexion sur l'action pastorale. L'objectif de cette dernière fut défini comme celui de créer des communautés chrétiennes vivantes. Centrée essentiel-

lement sur les structures et les institutions héritées du passé, la pastorale de l'époque visait la sacramentalisation du plus grand nombre et gardait pour horizon référentiel la paroisse. Avec J. Buet, il faut reconnaître que les paroisses de l'Église du Congo étaient « une transposition de paroisses de type "rural" adéquates à la réalité d'une communauté où l'essentiel des activités et des relations des gens se déroulaient à l'intérieur d'un territoire restreint ¹ ».

De fait, les paroisses à Léopoldville ² étaient conçues sur un modèle homogène, quelle que soit la fonction du quartier dans lequel elles étaient érigées. Basées exclusivement sur le service religieux en fonction de l'appartenance géographique, elles entretenaient un lien lâche avec la vie quotidienne des gens. Très étendues et à population très dense, les paroisses de la capitale ne correspondaient pas aux communautés naturelles et ne permettaient que rarement une action circonstanciée et intensive d'éveil et d'animation du laïcat. Ces limites n'échappèrent pas à l'archevêque de Kinshasa. L'essor d'un laïcat engagé subséquent à cette action avait, en 1962, occupé l'épiscopat congolais. Celui-ci dénonça la disqualification religieuse des laïcs et formula des précisions doctrinales sur leur rôle dans l'Église. Tout en soulignant leur participation à l'œuvre de sanctification et d'évangélisation (apostolat), l'épiscopat congolais privilégia l'apostolat organisé, particulièrement l'Action catholique. Cette perspective parut étroite quelques années plus tard à l'archevêque de Kinshasa. La configuration ecclésiale de son diocèse avait changé et les impératifs de l'évangélisation de la société urbaine se posaient dans un contexte nouveau. L'émergence d'un laïcat engagé et formé devint une urgence aux yeux de l'archevêque de Kinshasa. Ce qu'il paraît capital de souligner, c'est que la réflexion sur l'engagement social et la spiritualité des laïcs aboutit à la restructuration des paroisses du diocèse de Kinshasa.

1. J. BUET, « Kinshasa. Horizon 1975 », dans *Orientations pastorales* 128, janv.-févr. 1970, p. 19.

2. Léopoldville est l'ancien nom de la capitale de la République démocratique du Congo.

La réflexion amorcée, en 1961, par l'épiscopat congolais fut poursuivie, en 1969, par l'archevêque de Kinshasa. Elle inspira une année plus tard le document *Mission de l'Église à Kinshasa. Options pastorales*³. Qu'il y ait un rapport entre l'essor d'un laïcat adulte et engagé et l'adaptation de la pastorale aux réalités de la ville, c'est ce que ce document souligne. À bon droit, il retient comme options pastorales majeures, d'une part, la décentralisation de l'Église et son ouverture au service renouvelé de la société, et d'autre part, le réaménagement du réseau paroissial. Ces options permirent la prise en compte de la multiplicité des réseaux complémentaires de la ville ainsi que des processus d'individuation, de mobilité, de différenciation et de spécialisation qui lui sont inhérents. Tenant compte des allégeances des Kinois à l'unité sociale, conscient du fait que les relations des citadins sont sélectives, ouvertes et répudiables, le cardinal J. A. Malula initia la révision du modèle institutionnel.

*Les petites communautés à taille humaine,
un lieu de production de sens pour la pastorale*

Dans la droite ligne de la VI^e assemblée plénière de l'épiscopat congolais, en réponse aux mesures anticléricales des années 1972 et par fidélité au concile Vatican II, le cardinal Malula entreprit le renouvellement des structures pastorales de son diocèse. Il assigna pour objectifs à la remise en question du quadrillage paroissial l'africanisation de l'Église et la prise en charge des communautés chrétiennes par les laïcs. Selon lui, les paroisses devraient se diversifier selon les structures de l'espace géographique qu'elles recouvrent et desservent : paroisses de transit, paroisses de communauté, paroisses résidentielles, paroisses-permanences de culte et de sacrements, etc.

3. *Mission de l'Église à Kinshasa. Options pastorales*, Kinshasa, archidiocèse de Kinshasa, 1970, p. 18.

La traduction dans le fonctionnement repérable de ces différents types d'organisation ecclésiale qui constituent un réseau de mailles plus denses, censé générer la communion, n'était cependant pas facile à mettre en œuvre. C'est ainsi que le cardinal Malula résolut de rejoindre le maillage naturel des réseaux humains de la ville à travers le découpage du territoire paroissial. Pour promouvoir des relations de proximité et de solidarité, il affirme qu'« il va falloir bombarder les paroisses actuelles pour les faire éclater en petites communautés à taille humaine ⁴ ». Il s'agit là d'une décision critique d'inspiration conciliaire. Dans une perspective missionnaire, le synode diocésain l'entérina en mettant les Cevb (communauté ecclésiale vivante de base) au centre de la pastorale d'ensemble du diocèse de Kinshasa. Cette option a revitalisé les divers pôles de la vie ecclésiale, apportant un changement dans l'organisation ecclésiastique. Cette dernière trouve désormais son fondement dans la coresponsabilité différenciée de tous et sa cohérence dans la commune participation du peuple de Dieu. Il en découle un nouveau visage du ministère presbytéral. De cette manière se comprend la relance de la pastorale spécialisée, la création de la commission diocésaine des implantations pastorales ⁵ et l'institution des ministères laïcs ⁶. On le voit donc, l'inscription dans la réalité sociale kinoise du modèle participationniste retenu par le cardinal Malula a été rendue possible grâce à l'érection des communautés à taille humaine : les *masanga*.

4. J. A. MALULA, *L'Église à l'heure de l'africanité*, Kinshasa, Éd. Saint-Paul Afrique, 1973, p. 11.

5. Cette commission accompagne la croissance urbaine par des implantations ecclésiales (construction d'églises, salles polyvalentes et autres infrastructures) dans les nouveaux quartiers.

6. Depuis plus de vingt ans, le diocèse de Kinshasa a promu trois ministères laïcs : celui d'assistants paroissiaux, d'animateurs pastoraux et des laïcs responsables des paroisses (*bakambi*).

Les masanga, un lieu théologique

Compte tenu de la polysémie du concept de communauté, je préfère dans la suite recourir au concept en usage à Kinshasa : le *lisanga*⁷. Du verbe « *kosangana* » : se réunir, se rassembler, au double sens d'assemblée et de communauté, le *lisanga* est une petite communauté à taille humaine. Il regroupe au sein d'un même environnement social les chrétiens qui ont un ethos culturel commun. Bien qu'il ne s'agisse que d'une même catégorie de fidèles, ce qui, reconnaissons-le, marginalise d'autres groupes sociaux, le *lisanga* permet des relations interpersonnelles fraternelles et promeut une responsabilité partagée⁸. Il se prête à l'approfondissement de la foi, à sa transmission et à son inscription dans la vie quotidienne. C'est donc un lieu d'évangélisation et un agent de promotion intégrale qui exprime l'Église comme une « famille de Dieu » en gestation, mieux, un « signe de la présence du Christ » dans le monde (AG 15). Les chrétiens qui s'y réunissent constituent un corps dont la parole de Dieu est constitutive.

Comme présence d'Église, le *lisanga* ravive la fraternité de connivence et de connaissance mutuelle en consolidant la solidarité. Il est le lieu ecclésial de rassemblement et de convocation qui converge vers l'assemblée dominicale. Le *lisanga* est ainsi l'unité pastorale de base au diocèse de Kinshasa. Il précède en certains endroits l'érection des paroisses. Il a une organisation interne et une structure composée, outre des répondants des différentes commissions paroissiales, des *balendisi ya balabala*⁹. Chaque *lisanga* a un visage particulier et une histoire spécifique.

7. De la classe *lima*, *lisanga* au singulier donne au pluriel *masanga*.

8. Sur la critique des Cevb, lire P. LEFEBRE, « Les communautés ecclésiales de base à Kinshasa. Éléments d'analyse critique », dans *Bulletin de théologie africaine* VI, 11, janv.-juin 1984, p. 5-16.

9. Les *balendisi ya balabala* sont des chrétiens qui animent la vie de l'Église dans les rues des différents *masanga*. Par des visites, ils confortent les chrétiens et servent de relais entre la paroisse, les

Au-delà de la diversité caractéristique des *masanga*, diversité attenante à la réalité kinoise diversifiée, les *masanga* favorisent des relations de proximité et une forme de présence de l'Église adaptée à l'extension de la ville dans les périphéries et à la revalorisation du religieux par les Églises de réveil.

Cela dit, le réseau des paroisses étant une donnée essentielle de la pratique religieuse, le *lisanga* n'entraîne pas la disparition de la paroisse. Il lui assigne un visage nouveau. En effet, la paroisse devient une agrégation de *masanga*, « une maison de famille fraternelle et accueillante, une communauté des fidèles » (*Christifideles laici* [1988], n° 26) et donc le centre de rencontre, de coordination, de synthèse, de renforcement de la vie ecclésiale, de formation et d'encadrement des animateurs. Bref, une communion des *masanga*. Pour que cette communion soit effective, les paroisses très étendues et à population très dense sont restructurées et démembrées.

Il est intéressant de noter que le terme de *lisanga* reçoit dans le champ religieux un sens plein et fort qui le place dans le réseau des concepts exprimant la communion. En ce sens, il apparaît dans le *Credo* pour désigner la communion des saints (*lisanga lya basantu*). Ce *lisanga lya basantu* demeure le modèle du *lisanga* constitué par les membres des *masanga* sur convocation du Père. Agrégés autour des paroisses, les *masanga* demeurent des agents d'inculturation réalisée¹⁰. À ce titre, ils impriment des harmoniques nouvelles à la célébration du Dieu de Jésus. De là quelques variations sur l'articulation des termes eucharistie et assemblée.

masanga et la rue. Lire N. KALONJI NGOYI, *Balendisi ya balabala*, Kinshasa, Éd. Lindonge, coll. « Lisanga » 10, 1998.

10. Sur cette expression, lire V. NECKEBROUCK, *Paradoxes de l'inculturation. Les nouveaux habits des Yanomami*, Leuven, University Press, 1994, p. 10. Lire aussi dans le même sens les pages que R. Luneau consacre à l'« inculturation non programmée » ; lire de lui *Paroles et silences du synode africain. 1989-1995*, Paris, Karthala, 1997, p. 90-92.

La réappropriation de l'eucharistie par les *masanga*

L'Église de Dieu qui séjourne à Kinshasa étant structurellement une communion des *masanga* agrégés autour des paroisses, elle surgit comme réponse à la convocation du Père avec des harmoniques nouvelles perceptibles dans le langage rituel, didactique et institutionnel ainsi que dans ses modes de fonctionnement. Elle a développé une pratique eucharistique qui établit un lien entre la célébration et la vie des *masanga* : le rite zaïrois de la messe.

L'agir liturgique qui s'est développé à Kinshasa intègre dans son élaboration les défis de la modernité (défis théologiques, culturels, économiques, politiques, sociaux). Il met en rapport le message (Écriture et tradition) et la situation, entendue comme ensemble d'éléments de la culture et de tout ce qui livre le sens de la vie et permet l'interprétation de l'existence. On comprend qu'il ait abouti, en 1970, à la refonte du rituel romain et au projet « Rite congolais de la messe *cum populo* ». Ce projet, que d'aucuns désignent du nom de rite du cardinal Malula, sera expérimenté, dès 1970, à la paroisse Saint-Pierre. De cette façon, sera entrepris le déplacement de l'eucharistie du monde clérical vers les *masanga*. Relayé par le « Projet-Messe congolaise », le projet Malula sera enrichi par l'expérience sur le terrain des diocèses du Congo. Il deviendra, en 1973, le « Rite zaïrois de la célébration eucharistique ». Il sera expérimenté dès 1974. La volonté de promouvoir une liturgie de la messe propre à l'Église particulière du Congo, en communion avec le siège apostolique et l'Église entière, sera couronnée, le 30 avril 1988, par le décret confirmant le « Missel romain pour les diocèses du Zaïre ¹¹ ».

Ce missel est le fruit d'une appropriation transformante au service de la catholicité. Cette appropriation active est une actualisation et une concrétisation des intuitions du

11. Conférence épiscopale du Zaïre, *Missel romain pour les diocèses du Zaïre*, Kinshasa, Éd. du Secrétariat général, 1989.

Concile Vatican II. Faisant place à la créativité, le « Missel romain pour les diocèses du Zaïre » est le fruit d'une réception « créative » aux contours d'un processus d'inculturation.

La célébration eucharistique, telle qu'elle se déploie dans le rite zaïrois de la messe, vérifie l'affirmation selon laquelle l'eucharistie manifeste l'Église locale (LG 3, 11, 26, SC 26, 41, 42). En effet, les pratiques ecclésiales qui se découvrent de l'observation du rite zaïrois sont indicatrices de la structure fraternelle de l'Église. Celle-ci peut être définie *lisanga lya bana ba Nzambe*, assemblée des enfants de Dieu. Convoquée par Dieu, cette assemblée est concrète et locale. Ses gestes, symboles et paroles sont conformes aux deux principes de la réforme liturgique (*altiora principia*), à savoir l'accomplissement par chacun de son rôle propre et la participation active de tous les baptisés. Avec cette participation, les moyens de la mission que sont la *liturgia*, la *diakonia* et la *martyria* se trouvent renouvelés.

La liturgie congolaise, un lieu de créativité

La foi qui sous-tend les comportements des chrétiens s'incarne dans la culture humaine. Le lieu de la foi, c'est l'imagination, aime à dire P. Ricœur¹². L'incarnation de la foi telle qu'elle se reflète dans les croyances, dans la liturgie et la structure de la communauté confessante requiert de l'imagination. Cette dernière n'a pas fait défaut à Kinshasa, comme en témoigne la nouvelle symbolique du rite zaïrois de la messe. Il en découle une régénération des rites et de l'homilétique, ainsi qu'une liturgie corporelle expressive. En effet, l'eucharistie devient de plus en plus une fête, un banquet de fraternité, mieux, un sacrement de fraternité, une confession en acte du salut. Dans la liturgie congolaise de la messe, les exemples ne manquent pas :

12. Cité par P. ROQUEPLO, *L'Énergie de la foi. Science-Foi-Politique*, Paris, Éd. du Cerf, 1973, p. 230.

outre la danse à l'entrée, autour de l'autel pendant le *Gloria* et aux autres parties de la messe, citons l'invocation des saints et des ancêtres ; pensons à l'homélie qui, recourant à des langages élaborés par les communautés chrétiennes, devient un entretien familial qui ne se fait plus de manière unidirectionnelle, mais sous forme dialogale et participative ; évoquons le rite festif du baiser de paix qui s'accompagne de chants et gestes dont la sémantique est une illustration de la chaîne de convivialité formée et vécue par les fidèles ; mentionnons aussi l'acte pénitentiel, un véritable examen de conscience réformateur stimulé par la parole de Dieu ; signalons la prière eucharistique dont la structure dialogale concourt à la participation des fidèles ; un mot enfin sur la procession des offrandes¹³, une traduction en acte de la solidarité fraternelle. Comme telle, elle renvoie à la diaconie, entendue comme une prise en charge des « *babola* » (indigents) et du clergé ; mieux, une pratique éthique du service des indigents. Le rite de l'offertoire connaît ici un déplacement de sens. En effet, outre le pain et le vin offerts comme fruits de la terre et du travail des hommes, les *masanga* joignent aux matières du sacrement chrétien le fruit récolté du travail de la communauté. En rejoignant de cette manière le concept communautaire et ecclésial de la *coena Domini*, le rite zaïrois de la messe exerce la fonction didactique ouverte à l'action dont le bénéficiaire est l'homme sacrement de l'universelle rencontre de l'homme et de Dieu. La célébration du mystère de l'Emmanuel « Dieu avec nous » devient alors communion avec tous les frères. Ce qui fait du sacrement par excellence la geste du Dieu pour son peuple, le signe qui rappelle à l'assemblée sa vocation : devenir Emmanuel pour transformer le monde et l'accorder au don de Dieu.

13. Comme la tradition juive qui recommandait « l'écuelle des pauvres » (pour les nécessiteux de passage) et le « panier des pauvres » (pour les nécessiteux du pays), les offrandes incluent des dons en nature qui sont redistribués aux indigents et à l'équipe sacerdotale.

La participation de tous les baptisés

L'article 26 de *Sacrosanctum concilium* affirme que « les actions liturgiques concernent le corps tout entier de l'Église, elles le manifestent et elles l'affectent ; mais elles atteignent chacun de ses membres de façon diverse, selon la diversité des ordres (*ordinum*), des fonctions (*munerum*), et de la participation effective ». Je n'insiste pas davantage sur la réception de ce texte à Kinshasa, mais je soulignerai le fait que la manière congolaise de célébrer l'eucharistie permet de vérifier la véracité de cette affirmation du dernier concile. Il va sans dire que de nombreuses fonctions (*munera*), qui trouvent leur enracinement dans les sacrements de l'initiation chrétienne, ont vu le jour à Kinshasa : service d'ordre, chargés d'offrandes, lecteurs, acolytes, mamans fleurs¹⁴, ministrantes, *bana nkembi*¹⁵, *bankumu*¹⁶, dirigeants de chorales, choristes... Bon nombre de ces fonctions ont pour cadre les *masanga*. D'autres services et ministères sont une participation à l'exercice du ministère ecclésial. Quant à la participation active, consciente et soutenue du peuple de Dieu à l'action liturgique, les mœurs liturgiques de l'Église de Dieu qui est à Kinshasa attestent combien le rite zaïrois est une fête qui engage de manière complète les fidèles. De la sorte, la liturgie devient une liturgie communautaire, une liturgie du peuple et pas une liturgie pour le peuple.

Le rite zaïrois intègre une participation qui respecte les rôles des fidèles sans exclusive. Ce qui s'observe sur le plan de la liturgie se vérifie aussi dans l'organisation ecclésiastique, qui promeut la synodalité et le partage des responsabilités. Il me suffit ici d'évoquer l'institution des

14. Les mamans fleurs s'occupent de la décoration florale des églises.

15. Les *bana nkembi* sont des enfants qui « dansent » pendant la célébration du rite zaïrois.

16. Les *bankumu* sont des laïcs qui se tiennent de part et d'autre du célébrant. Ils sont ministres extraordinaires de l'eucharistie et apportent le corps du Christ aux malades.

ministères laïcs, le régime des conseils et les diverses commissions pastorales. Le rite zairois de la messe sollicite sur le plan imaginaire des référents anthropologiques. Puisqu'elle génère de nouvelles valeurs, elle entraîne sur le plan pratique des comportements qui ont pour horizon commun la mission¹⁷. En conséquence, l'eucharistie devient le lieu de la *diaconie* et de la *martyria*. Cette perspective fait du jour du Seigneur une journée des *masanga*.

Le dimanche, jour du Seigneur, une journée des *masanga*

Les lignes qui précèdent livrent en creux comment l'Église de Dieu qui est à Kinshasa articule nos trois termes. La restructuration des paroisses de Kinshasa n'a pas manqué d'influer sur le système dominical. L'assemblée qui célèbre l'eucharistie le dimanche est une extension de celle qui se retrouve le jeudi dans les *masanga*. On peut dire que l'assemblée du dimanche est un accomplissement de celle des *masanga*. L'assemblée du jeudi se dilate donc aux dimensions de la catholicité et voit sa tente élargie pour intégrer les saisonniers et ceux qui ne vont jamais aux *masanga*. Les *masanga* sont ainsi de véritables lieux ecclésiaux de rassemblement et de convocation du peuple de Dieu. Le rassemblement dominical n'est par conséquent plus réduit à son aspect eucharistique et s'ouvre au culte et à l'assemblée. Il reste donc attendant à la vie des *masanga* (préparation et suite). Sous la supervision de l'équipe sacerdotale et des ministres laïcs, dans

17. Le propos d'ensemble qui précède ne dispense pas d'une critique du rite zairois. Bien qu'il ne s'apparente pas au folklore, ce rite charrie aussi des aspects négatifs et des superfétations qu'il convient de dénoncer et de décourager. Ainsi en est-il de l'eucharistie spectacle, de l'esthétisme, de l'autonomisation des prêtres, des chants qui exaltent le célébrant, de la sémantique de la prédication avec ses slogans, des ornements qui déguisent le prêtre en chef traditionnel, et les *bankumu* en gardes de la cour impériale. Le risque d'enfouir l'eucharistie sous le folklore n'est donc pas illusoire.

beaucoup de paroisses, en dépit de groupes et mouvements existants, les *masanga* prennent en charge à tour de rôle la préparation de la célébration eucharistique. Certains *masanga* ont une ou plusieurs chorales. D'autres s'occupent des offrandes, d'autres encore de l'accueil, d'autres enfin des lectures ou des ministrantes. Les uns et les autres se mobilisent pour corréler le culte à la vie, qui prenant en charge les malades, qui s'occupant de la distribution des offrandes aux indigents. Le culte célébré, les paroissiens engagés se retrouvent pour diverses activités (réunions, catéchèse, prière...) tant dans les salles polyvalentes de la paroisse que dans leurs quartiers. Pour faire bref, le dimanche, jour de la résurrection du Seigneur, est vécu comme le temps fort du rassemblement du peuple de Dieu. En proclamant et en dansant la gloire de Dieu autour de l'autel, le peuple de Dieu accueille une mission à vivre dans les *masanga* : consolider le *shalom* de Dieu.

Conclusion

Face aux mutations que connaît la ville de Kinshasa, la stratégie pastorale adoptée grâce au quadrillage territorial à travers les *masanga* se révèle efficace. Il nous paraît certain que l'implantation des *masanga* dans les différentes paroisses du diocèse de Kinshasa est une traduction institutionnelle du modèle ecclésiologique de Vatican II. Elle promeut le maillage naturel des réseaux humains. Lieux d'émergence de charismes et dons divers, ces communautés à taille humaine reposent sur la proximité géographique et l'homogénéité sociale. Elles ne sont ni élitaires ni sélectives. Leur convergence vers l'eucharistie du dimanche ouvre les *masanga* à la catholicité, en faisant de la paroisse un lieu qui promeut les divers charismes. Une remarque cependant à propos de la restructuration des paroisses à Kinshasa. Articulée autour de la pastorale d'ensemble plutôt que sur l'unité pastorale, elle se fait davantage par le démembrement des paroisses plutôt que par le regroupement des paroisses. Elle devra demain relever les nouveaux

défis pastoraux nés de la croissance de la population urbaine et de la mondialisation.

Ignace NDONGALA MADUKU

Résumé

L'article décrit l'évolution de l'organisation pastorale à Kinshasa. Elle ne s'est pas produite par regroupements de paroisses, mais plutôt par leur démembrement, de manière à laisser place aux *masanga* ou communautés à taille humaine. La paroisse nouvelle est une agrégation de *masanga*. Cette évolution, commencée dès les années 1960, et nécessitée par l'énorme afflux de populations, a été fortement encouragée par le cardinal Malula. Elle favorise l'inculturation, dont le signe est le *Missel romain pour les diocèses du Zaïre* (1988), ainsi que l'éclosion de fonctions diverses, nécessaires à la vitalité des communautés. Cette mutation provoque une nouvelle articulation entre eucharistie, assemblée et dimanche : l'assemblée qui célèbre l'eucharistie le dimanche est une extension de celle qui se retrouve le jeudi dans les *masanga*.